

**Dakar, le 31 décembre 2012**

**A  
Son Excellence Monsieur Maky Sall  
Président de la République du Sénégal**

**Dakar**

**N/Réf. :** Votre lettre n°796 du 05 novembre dont copie m'a été remise le 28 novembre 2012

**Objet :** Concertations nationales sur les réformes institutionnelles

**Monsieur le Président de la République,**

Je voudrais, en tout premier lieu, vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée en m'invitant, en tant que Président des Assises nationales « à organiser une large concertation nationale sur les réformes à mettre en œuvre à court, moyen et long terme, pour doter le pays d'une armature institutionnelle moderne, à la mesure de son ambition de devenir et de rester une grande nation de démocratie... ».

Cet exercice est voulu comme un écho à un message clair du peuple sénégalais, qui en vous élisant le 25 mars 2012 à une très large majorité, a entendu exprimer sa volonté de voir s'instaurer « une nouvelle gouvernance efficace, sobre, vertueuse et porteuse de transformations sociaux-économiques profondes », susceptibles notamment d'assurer la paix civile et de promouvoir le changement de la condition des populations dont une partie importante vit encore dans une grande pauvreté, alors que de plus en plus de jeunes, même ayant reçu des formations élevées, restent sans emploi.

.../....

Comme vous en avez exprimé le souhait, ce dont je conviens également, « cette concertation doit être large, participative, inclusive et ouverte à tous les segments de notre société ». Hommes et femmes ; jeunes et vieux de toutes conditions, de toutes croyances, de toutes appartenances politiques militant ou pas dans des partis politiques ; membres des organisations de la société civile ou simples citoyens y seront conviés.

Tous doivent pouvoir y exprimer leurs sentiments et donner leurs points de vue sur les orientations qui leur paraissent les plus à même de garantir à notre pays : stabilité institutionnelle et équilibre des pouvoirs ; renforcement de la démocratie participative et du sens civique, meilleure protection des libertés individuelles ; élargissement de la décentralisation en ce qui concerne notamment les politiques publiques ; promotion de la transparence, de l'éthique et du sens des valeurs dans la gestion des affaires publiques ; renforcement de la solidarité et protection des plus faibles ; protection du capital foncier et des ressources nationales, etc.

Il va sans dire comme vous le soulignez dans votre lettre, que les travaux de concertation devront s'appuyer aussi sur les principes et les orientations de votre programme défini à l'occasion des élections et sur les conclusions des Assises nationales et en particulier sur la Charte de gouvernance démocratique dont vous avez pris l'engagement d'appliquer les recommandations, une fois élu.

Après mûre réflexion et à la suite de consultations auxquelles il me paraissait nécessaire de procéder, et en particulier celle du Comité de Pilotage des Assises nationales, je vous donne mon accord pour conduire les travaux de concertation nationale sur les réformes institutionnelles.

Je me permettrai de vous demander une rencontre pour vous soumettre les modalités de travail de la commission dès que j'aurai fini de me concerter à ce sujet avec ceux qui pourraient être pressentis soit comme membres soit comme experts de ladite commission.

Je vous prie, Monsieur le Président de la République, d'agréer les assurances de ma très haute considération.

Le Président

Amadou Mahtar Mbow